

Département
du Nord

Canton de WORMHOUT

Nombre
de conseillers en exercice

15
13
15

de présents

de votants

EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE TERDEGHEM

Du 08 avril 2021

Arrondissement de
DUNKERQUE

Commune de
TERDEGHEM

N° 11/2021

L'an deux mil vingt et un, le huit avril à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de TERDEGHEM s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, suite à la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : Bernard BEUN, Damien DEFRANCE, Irène VISTICOT, Louis BALLOY, Virginie DELESTRE, Brigitte VERHILLE, Arnaud PARENT, Marie-Josèphe SANTRAIN, Nicolas BEUN, Florence GIBault, Florence VERNIEST, Jean-Paul GIRAUDET, Dorothée MALESYS

Pouvoirs : François PATOU à Florence VERNIEST ; Laurent CAILLIAU à Jean-Paul GIRAUDET

Secrétaire de séance : Florence GIBault

DELIBERATION N° 11/2021

TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Le Conseil municipal,

Vu l'état n° 1259 transmis par le représentant local du ministère de l'action et des comptes publics,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

ADOpte les taux des différentes taxes comme suit :

N° 11/2021
Taux des
taxes
directes
locales

Envoyé en préfecture le 09/04/2021

Reçu en préfecture le 09/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 059-215905878-20210408-11_2021-DE

Désignation	Taux fixés en 2021	Bases d'imposition prévisionnelles 2021	Produit de référence
Taxe foncière (bâti)	26.72% (taux communal de 7.43% et taux départemental de 19%)	846 800	226 265
Taxe foncière (non bâti)	28.74 %	77 000	22 130
CFE			0
TOTAL			248 395

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire

B. BEUN

Le Maire,

Bernard BEUN

Après s'être vu exposé par Monsieur le Maire le budget primitif 2021 établi comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 656 112.84 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 352 476.33 €

BUDGET TOTAL : 1 008 589.17 €

Après avoir délibéré et voté à bulletin secret,

REFUSE D'ADOPTER le budget primitif 2021 de la commune par 9 voix contre et 6 voix pour.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus,

Pour expédition conforme,

Le Maire,



Bernard BEUN

Le Maire



B. BEUN

acte rendu
exécutoire après
dépôt en Sous-
préfecture de
MUNKERQUE le 9
avril 2021 et
publication le 9
avril 2021.